

RAPPORT DU MAIRE

Municipalité de Sainte-Paule

Sainte-Paule, le 1er novembre 2010

Chers concitoyens et concitoyennes de Ste-Paule

Comme chaque année, en novembre, le maire doit faire rapport sur la situation financière de la municipalité, je m'acquitte donc de cette tâche aujourd'hui.

Situation financière

Rapport financier 2009 et rapport du vérificateur

Comme par les années passées c'est la firme de comptables Raymond, Chabot, Grant, Thornton & associés qui a procédé à la vérification des livres comptables pour l'année financière 2009. Selon le rapport présenté, les états financiers au 31 décembre 2009 représentent fidèlement la situation financière de la municipalité. L'opération financière s'est soldée par un surplus d'opération de 30,364\$. Les revenus et affectations de l'année totalisaient 638,668\$ alors que les charges et affectations se chiffraient à 608,304\$. L'Excédant de fonctionnement non affecté était de 57 048\$.

Les indicateurs de gestion 2009

Vous trouverez en annexe le sommaire des indicateurs de gestion 2009, déposé au ministère des Affaires municipales et des Régions le 05/05/2010.

Les états financiers 2010

La Municipalité prévoit percevoir des revenus pour 2010 se chiffrant à environ - 547,000\$ et effectuer des dépenses de fonctionnement et autres activités financières pour environ 521,000\$, d'où une prévision d'un surplus d'opération d'environ 26,000\$ qui sera versé à l'excédant de fonctionnement non affecté.

Le rapport du maire doit aussi faire état de la rémunération des membres du conseil municipal :

Pour l'année 2010,

La rémunération de base : Maire : 4,280\$
Conseiller : 1,427\$

Allocation de dépenses : Maire : 2 140\$
Conseiller : 713\$

Pour l'année 2011, ces montants devraient être indexés à l'indice des prix à la consommation et le conseil adoptera un règlement pour verser une compensation pour perte de salaire à tous membre du conseil pour l'exercice de sa fonction.

Endettement à long terme

Sur l'emprunt à long terme de 175,000 \$ contracté en 2004 pour l'achat d'un camion et d'équipements, un montant de 16,600\$ a été remboursé en 2010. Il reste un endettement à long terme de 73,400\$.

Prévisions 2011

Durant le mois de novembre, nous préparerons le budget 2011 qui sera adopté le 13 décembre 2010.

Conclusions

La municipalité entend débiter les travaux de réfection du chemin Banville en 2011, ils seront terminés en 2012 car la subvention de la taxe sur l'essence nous sera versée sur 4 ans. Le total des investissements à réaliser, pour ce projet, dans le cadre du programme TECQ est de 412,333\$.

Nous poursuivons les démarches pour que les recommandations du rapport commandé à l'organisme de bassin versant de la Matapédia, sur la conformité des installations septiques, soient appliquées.

Une révision de la réglementation d'urbanisme sera aussi entreprit en 2011 pour nous rendre conforme au schéma d'aménagement de la MRC et pour faire une bonne mise à jour de notre réglementation.

Aussi une démarche a été entreprise pour que nos quote-parts sur les supra-locaux et le service incendie soient recalculées sur la valeur imposable et non sur une valeur virtuelle. Nous attendons des nouvelles du MAMROT.

Yvan Côté, maire